

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté

portant nomination au conseil d'orientation et de la formation de la spécialité anatomie pathologique vétérinaire

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-65 ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 relatif aux diplômes nationaux d'études spécialisées vétérinaires ;

Vu l'avis du conseil national de l'ordre des vétérinaires en date du 11 septembre 2024 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité anatomie pathologique vétérinaire :

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

- Jérôme ABADIE, Maître de conférences, Oniris VetAgroBio ;
- Sara BELLUCO, Maître de conférences, VetAgro Sup ;
- Isabelle RAYMOND-LETRON, Professeure, ENVT ;
- Edouard REYES-GOMEZ, Maître de Conférences, ENVA ;

2° en qualité de personnalités qualifiées :

- Florence BERNEX, Maître de conférences, Université de Montpellier ;
- Franck CHANUT, Vétérinaire Pathologiste, SANOFI ;
- Elie DAGHER, Vétérinaire Pathologiste, NAMSA ;
- Caroline LAPRIE, Vétérinaire Pathologiste, Laboratoire Vet-Histo.

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 13 avril 2021 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de cinq ans.

Article 3

Le Directeur Général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

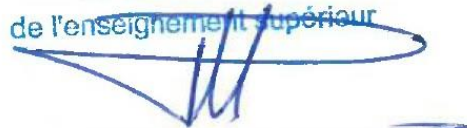
Fait le **25 septembre 2024**

Le ministre l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur Général de l'enseignement et de la recherche,

Le sous-directeur
de l'enseignement supérieur



Jérôme COPPALLE